

Compte rendu de la dix-huitième réunion extraordinaire du Comité Social et Economique (CSE).

La dix-huitième réunion extraordinaire a eu lieu le lundi 27 juin 2022 à 11h00 en présence de :

M. Pascal LANDREAT (Président)

Mme. Frédérique ROYER (Chef comptable)

M. Philippe DESTRIEUX (Titulaire)

M. Brice HARDY (Titulaire)

Mme. Marie-Laure KHASSANI (Titulaire)

M. Christophe SCHMITT (Titulaire, Délégué syndical CFE-CGC, à distance)

Ont été évoqués les thèmes figurant à l'ordre du jour :

1- Télétravail : analyse des résultats du questionnaire réalisé auprès des collaborateurs et modalités de poursuite :

Les réponses des salariés au questionnaire d'enquête sont passées en revue (voir document en annexe pour la synthèse des réponses).

Globalement, les résultats sont très positifs, et l'on constate qu'une très large majorité des salariés ont trouvés leurs marques et sont satisfaits du télétravail.

L'enquête montre notamment que 90% des salariés ayant répondu sont favorables à la mise en place du télétravail hors contexte sanitaire, et qu'une majorité souhaiterait une augmentation à deux jours.

Lors de nos réunions précédentes, nous avons convenu de la poursuite du télétravail lié à la situation sanitaire jusqu'au 30 juin.

Il est proposé, dans un premier temps, de prolonger le télétravail aux mêmes conditions et modalités, jusqu'au 31 juillet prochain, ce qui est accepté par tous.

En parallèle, cela nous laissera le temps de terminer la négociation d'un accord général sur le télétravail, qui devrait être signé avec le délégué syndical le 21 juillet prochain, en même temps que l'accord sur les NAO.

La réunion a pris fin à 11h45